



Edité le : 12/08/2024

Rapport d'analyse Page 1 / 2

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CLERMONTAIS

20 avenue Raymond Lacombe
BP 40
34800 CLERMONT L HERAULT

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Les paramètres co-traités aux laboratoires BIOFAQ (Accréditation 1-1674 portée disponible sur www.cofrac.fr) sont identifiés par (**).

Identification dossier :	LSE24-124904	Analyse demandée par :	ARS DD DE L'HERAULT
Identification échantillon :	LSE2408-27666-1	N° Prélèvement :	00312452
N° Analyse :	00314235		
Nature:	Eau à la production (turb>2)		
Point de Surveillance :	RESERVOIR DE SAINT FELIX	Code PSV :	0000001196
Localisation exacte :	DEPART DISTRIBUTION		
Dept et commune :	34 SAINT-FELIX-DE-LODEZ		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 43,6679869400	Y :	3,4586245100
UGE :	1633 - CC. CLERMONTAIS		
Type d'eau :	T2 - ESU+ESO TURB>2 POUR TTP >1000 M3J		
Type de visite :	P1	Type Analyse :	DIVER
Nom de l'exploitant :	CTE COMMUNES DU CLERMONTAIS ESPACE MARCEL VIDAL 20 AVENUE RAYMOND LACOMBE BP40 34800 CLERMONT L'HERAULT	Motif du prélèvement :	CS
Nom de l'installation :	STATION RABIEUX	Type :	TTP
Prélèvement :	Prélevé le 06/08/2024 à 11h01 Réception au laboratoire le 07/08/2024 à 07h00 Prélevé par CARSO LSEHL / CALMETTES Jessica - LSEHL Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine	Code :	001063
Traitement :	CHLORE		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 08/08/2024 à 23h13

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Analyses physicochimiques <i>Anions</i>								

.../...

Edité le : 12/08/2024

Identification échantillon : LSE2408-27666-1

Destinataire : COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CLERMONTAIS

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité
Sulfates	11SO4	110	mg/l SO4--	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-1	0,2	250 #

11SO4 SULFATES (ARS11-2020)

Eau respectant les références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 et par les articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique pour les eaux de consommation humaine pour les paramètres analysés.

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

Maxime RUGET
Ingénieur Laboratoire

